

Prendre le Volant Avec un Verre de Trop Peut Coûter

Selon une Étude de CAA-Québec, se faire prendre au volant avec un degré d'alcoolémie au-delà de la limite légale coûte facilement près de 6300 \$ just en inconvenients financiers, et ce, la première année seulement!

([PRWEB](#)) December 5, 2004 -- Selon une Étude de CAA-Québec, se faire prendre au volant avec un degré d'alcoolémie au-delà de la limite légale coûte facilement près de 6 300 \$ juste en inconvenients financiers, et ce, la première année seulement! En ces jours où les occasions de fêter ne manquent pas, CAA-Québec rend publics des chiffres qui inciteront sans doute encore plus d'automobilistes à opter pour un service de raccompagnement ou d'autres solutions sécuritaires pour leur retour à la maison.

« Prendre le risque de conduire avec les facultés affaiblies, rappelle Yvon Lapointe, directeur sécuritaire routière et recherche automobile pour CAA-Québec, c'est non seulement mettre sa vie et la vie d'autrui en péril, mais aussi allonger son portefeuille! »

Depuis les frais de remorquage et de remisage, jusqu'à l'exemption nécessaire pour présenter son dossier à la douane américaine (waiver), en passant par les frais d'avocat ou l'importante hausse de la prime d'assurance automobile privée, CAA-Québec estime que, seulement durant les 12 mois suivant la première condamnation pour conduite avec facultés affaiblies, il en coûte près de 6 300 \$ en conséquences diverses pour un homme de 40 ans, résidant dans la région montréalaise et disposant d'un bon dossier d'assuré.

« Pour un jeune de 20 ans, une telle condamnation devient un véritable désastre financier à cause de l'impact important qu'elle a sur sa prime d'assurance », ajoute M. Lapointe. CAA-Québec a par exemple pu constater que, pour un jeune de 20 ans propriétaire du même véhicule que le conducteur de 40 ans (Honda Accord 2004), la prime passerait de 5 872 \$ à 12 989 \$ sans considérer la taxe de 5 % qui prévaut.

CAA-Québec ne met ici en relief que l'aspect financier des choses, et ce, pour la première année seulement suivant la condamnation. Un automobiliste trouvé coupable d'une telle infraction traîne pendant plusieurs années les conséquences de ses actes, environ de quatre à six ans au seul chapitre des hausses de prime d'assurance. Les conséquences indirectes sont également énormes : inconvenients liés à la perte d'usage du véhicule, dossier criminel, etc.

« Le message est clair : optez pour un service de raccompagnement, prenez un taxi ou l'autobus, demandez le geste. Vous économisez près de 6 300 \$ et vous évitez des vies, dont peut-être la vôtre », conclut sans équivoque M. Lapointe.

Organisme à but non lucratif impliqué en sécurité routière depuis sa fondation en 1904, CAA-Québec offre à ses 800 000 membres de nombreux services dans les domaines de l'automobile, du voyage, de l'habitation et des services financiers.

Cliquer sur le lien suivant pour accéder au tableau des conséquences financières d'une première condamnation pour conduite avec les facultés affaiblies :



<http://www.caaquebec.com/fr/popup/index.asp?Url=/uploads/fr/comm/041202Prendrelevolantavecunverredetrop.pdf>

#

**Contact Information**

Brenda Sanfacon

CAA-QUEBEC

<http://www.caaquebec.com>

417-624-2424-2309

Online Web 2.0 Version

You can read the online version of this press release [here](#).